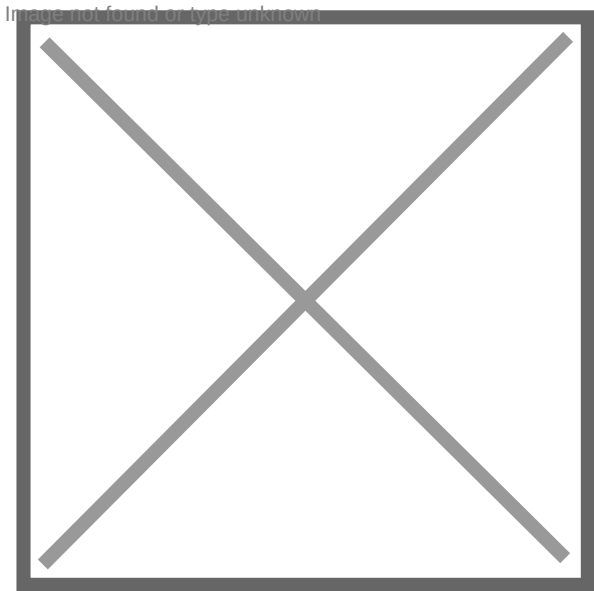




Succession en france et retour d'argent d'une banque espagnole

Par **claudio**, le **22/10/2008** à **15:38**

bonjour et d'avance merci.

Comment faire pour rappatrier le contenu numeraire d'une banque espagnole suite au deces de notre pere francais , decede en france .

Y a t il une convention entre l'Espagne et la France pour notre notaire francais afin de transferer le numeraire en France ?

Doit-on prendre un notaire espagnol que pour la partie bancaire espagnole?

La banque espagnole nous demande des traductions officielles et des documents officiels du tribunal de La Haye. pouvez vous m'aider?

Notre notaire peut-il tout regler depuis la France

merci